

CANTON DE FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110



Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Facebook : [Commune de Poncins](#)  
Illiwap : [mairie de Poncins](#)

### Réunion du conseil municipal de PONCINS du lundi 3 avril 2023

Séance Publique.

#### Présents

Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, Maryline CHEMINAL, Thierry DURRET, Josiane FOUQUET, Marc TERRASSE, Sylvie DELORME, Ludovic GUILLARME, Laurent BURNOD, Audrey ROCHE et Michaël GIBERT

Absents excusés : Julie BATAILLON qui a donné pouvoir à Maryline CHEMINAL, Christophe MASSON qui a donné pouvoir à Laurent BURNOD et Gaëlle SANA-DELORME qui a donné pouvoir à Michaël GIBERT

Absent : Jérôme BAS

#### **1. Approbation du compte rendu de la réunion du mardi 28 février 2023.**

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu de la réunion du mardi 28 février 2023 par **10 voix pour, 4 abstentions** (Gaëlle SANA-DELORME, Christophe MASSON, Josiane FOUQUET et Laurent BURNOD).

#### **2. Désignation de la secrétaire de séance**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par **11 voix pour et 3 abstentions** (Christophe MASSON, Josiane FOUQUET, Laurent BURNOD) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

#### **3. Approbation du compte de gestion budget général 2022**

Le compte de gestion 2022 du budget de la commune établi par Monsieur DUGERDIL, Percepteur, est approuvé par **12 voix pour et 2 abstentions** (Christophe MASSON et Josiane FOUQUET).

Laurent BURNOD demande si on peut envoyer le compte de gestion un peu plus tôt que 4 jours avant le conseil.

**(Délibération n° 03-04-2023-1)**

#### 4. Approbation du compte administratif budget général 2022

Recettes de fonctionnement	599 188,65 €	
Dépenses de fonctionnement	579 550,26 €	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>19 637,89 €</b>	
Report exercice antérieur	466 005,55 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>485 643,94 €</b>
Recettes d'investissement	193 209,75 €	
Dépenses d'investissement	113 571,52 €	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>79 638,23 €</b>	
Excédent antérieur	117 614,74 €	
<b>Résultat de clôture</b>		<b>197 252,97 €</b>

Le compte administratif 2022 est en concordance avec les résultats du compte de gestion.

Monsieur Julien DUCHE quitte la salle.

Le compte administratif du budget communal est approuvé par **10 voix pour** et **3 abstentions** (Christophe MASSON, Laurent BURNOD et Josiane FOUQUET)

Monsieur Julien DUCHE réintègre la salle.

**(Délibération n°03-04-2023-1)**

#### 5. Affectation des résultats

Le conseil municipal décide, par **12 voix pour** et **2 abstentions** (Christophe MASSON et Josiane FOUQUET) d'affecter la somme de 197 252,97€ en recette d'investissement (compte 001) et la somme de 485 643,94€ en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

**(Délibération n° 03-04-2023-1)**

#### 6. Vote des taxes locales

Monsieur le Maire, pour l'établissement du budget primitif 2023 de la commune, propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en vigueur, à savoir :

- Taxe foncière (bâti)	:	24,42%
- Taxe foncière (non bâti)	:	29,03%
- Taxe habitation sur résidence secondaire :		6,49%

Le niveau d'inflation actuel entraîne automatiquement les bases à la hausse de + 7,1% en 2023.

Audrey ROCHE fait remarquer que le foncier bâti qui est passé de 8,64 % en 2019 à 24,42 % en 2023 n'est pas une augmentation de la commune. Les recettes augmentent mais pas le taux d'imposition.

Laurent BURNOD propose de baisser les taux d'imposition.

Audrey ROCHE répond que les recettes augmentent en fonction du nombre d'habitants et fait remarquer que les dépenses augmentent aussi.

Après délibération, le conseil municipal, par **13 voix pour** et **1 voix contre** (Christophe MASSON) vote le maintien des taux pour 2023.

**(Délibération n° 03-04-2023-2)**

#### 7. Vote des subventions

Le Conseil Municipal approuve, **par 13 voix pour et 1 voix contre** (Christophe MASSON), les subventions accordées aux associations et diverses organisations :

Associations et diverses organisations	Montants subventions
ADAPEI	150 €
ADMR Pays d'Urfé	300 €
AFSEP Sclérosés en plaque	100 €
Amicale Boule Poncinoise	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Roannaise Apprentissage	60 €
Association Vie Libre	100 €
Autisme Forez	50 €
Club Handisport	100 €
Comité Défense Centre Hospitalier	200 €
CFA BTP	60 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	650 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Association Culturelle Poncinoise	150 €
Docteur Clown	50 €
Fanfare	350 €
FNACA	100 €
Football Club de la Plaine	450 €
France Alzheimer	100 €
Groupement Défense Rats Musqués	200 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
KEUR d'AFRIQUE	80 €
Prévention routière	20 €
Roses de Noël	50 €
L'Ombre de la Scène	150 €
Paralysés	50 €
Maison Familiale Rurale (Montbrison)	30 €
Maison Familiale Rurale (St Laurent de Chamousset)	30 €
Sou de l'école	1 100 €
SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
USEP	100 €
Zumba	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 545 €</b>

Michaël GIBERT ne participe pas au vote pour le comité des fêtes.

#### 8. Vote du budget primitif 2023 de la commune

Le Conseil Municipal vote par **11 voix pour et 3 voix contre** (Christophe MASSON, Josiane FOUQUET et Laurent BURNOD) le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	925 940 €
Section d'investissement	735 438 €

(Délibération n° 03-04-2023-3)

### 9. Délibération pour participer à une vente aux enchères du fonds de commerce

Madame Maryline CHEMINAL fait savoir aux membres du conseil que suite à l'avis de Maître COHENDY en date du 31 mars 2023, il n'est plus possible de préempter sur un fonds de commerce en liquidation judiciaire.

De ce fait, la seule possibilité d'acquérir ce fonds est de participer à la vente aux enchères du mercredi 5 avril.

Les arguments pour acquérir ce fonds sont :

- Conserver le seul commerce du village,
- Garantir le service de proximité pour les administrés, les associations, les entreprises et le tourisme,
- Recréer une dynamique dans le centre-Bourg,
- Gérer le choix du locataire.

La préemption n'étant plus possible nous modifions ce point à l'ordre du jour.

Si la commune acquiert ce fonds de commerce, nous aurons le projet de mettre le commerce en gérance avec un bail locataire/gérance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le fonds de commerce « A l'ombre du Lignon » situé 15 rue du Lignon 42110 Ponsins est en vente.

Considérant que cette vente est une vente aux enchères publiques qui se déroulera le mercredi 5 avril 2023 à 10h30 à l'Hôtel des ventes, 23 rue Benoît Malon 42300 Roanne par le commissaire-priseur M<sup>e</sup> Véronique INGELS,

Considérant qu'il s'agit du seul commerce de la commune de Ponsins.

Considérant l'intérêt de conserver l'unique commerce pour le service des habitants.

Considérant que la mise à prix de ce fonds de commerce est de 5 000 € avec faculté de baisse de mise à prix.

Considérant que les frais préalables de la vente aux enchères s'élèvent à 14,28 % du montant de la vente.

Autorise Monsieur le Maire à participer à cette vente aux enchères et acquérir le fonds de commerce.

Christophe MASSON et Gaëlle SANA-DELORME ne prennent pas part au vote car il y a un changement de délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par **12 voix pour** de valider la participation de la vente aux enchères du mercredi 5 avril à 10h30 à l'Hôtel des ventes à Roanne, d'autoriser Monsieur le Maire à soutenir l'enchère pour un montant maximum de 25 000€ TTC (Hors frais) et à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

(Délibération n° 03-04-2023-4)

### 10. Approbation de la motion demandant le maintien des services à l'Hôpital

La Direction du Centre Hospitalier du Forez a annoncé brutalement la suppression des urgences, du SMUR et de l'UHCD de l'Hôpital de Feurs en raison d'une pénurie de médecins urgentistes. Notre territoire n'aura de ce fait plus d'urgences et de SMUR pour Feurs et l'ensemble des communes concernées, en grande majorité rurales.

Dans ces conditions, c'est la vie de nos concitoyens qui est mise en danger. Les habitants de notre territoire sont déjà pénalisés par un manque de praticiens, qui entraîne des ruptures de parcours de soin et, par conséquent le recours aux urgences.

C'est pourquoi les élus membres du Conseil de Poncins expriment, par cette motion, leurs grandes inquiétudes face à cette décision qui constitue une mise en danger de nos concitoyens. Nous demandons donc le maintien des urgences, du SMUR et de l'UHCD pour la sécurité de tous, pour le maintien d'un service public hospitalier rendu aux patients des communes rurales de façon équitable.

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après avoir entendu, la motion est débattue par **14 voix pour**.

Michaël GIBERT demande s'il y aura un impact sur la fermeture de ces services.  
(Délibération n° 03-04-2023-5)

## 11. Question orale

### Question orale posée par Josiane FOUQUET

**Question** : « Comment allez-vous financer le local technique ayant un coût estimé (pour l'instant) à 497 871 euros HT ? »

**Réponse** : Comme cela a déjà été expliqué, le financement de projet d'investissement s'effectue de façon tripartite à savoir :

- ✓ L'autofinancement ou fonds propres
- ✓ Les éventuelles subventions
- ✓ L'emprunt

## 12. Informations

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal sur :

- **Le local technique** : A ce jour, les travaux sont au stade des fondations,
- **Le toit du préau** : Les travaux ont commencé le 31 mars,
- **Les élections au CMJ** : Les nouveaux élus du CMJ sont : Anaëlle RAY, Noé GRAVIER, Jules RICHARD, Lana BLANCHARD, Clément CHAPERON, Maël CHAPERON, Kylian GUILLOT, Solène DEVEAUX et Aaron ARDAILLON.

L'installation du CMJ sera faite le mardi 4 avril 2023 à 17h30.

- **Le Petit journal** : Il est cours de réalisation. Ils seront à distribuer fin avril par les élus.
- Le nouveau site de la commune qui est disponible depuis le 27 mars 2023.
- Le départ de Kathleen PENCALET le 31 mars 2023 pour de nouvelles fonctions.
- Mail de remerciements de Mme Bernadette MARCOUX pour le recensement
- **Sur la commission cantine** : Mme Maryline CHEMINAL explique que suite à l'inflation des prix, le coût de revient du repas a augmenté de près de 0,50€. Les prix seront réactualisés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### 13. Prochaines réunions et manifestations

- Commission fleurissement : Mercredi 5 avril à 20h30 à la Mairie.
- Soirée fleurissement : Vendredi 5 mai à 18h00 à la salle des associations.
- Fêtes des Mères / accueil des nouveaux arrivants : Samedi 10 juin à 10h 00 à la salle communale.
- Réunion du Conseil Municipal : **Lundi 22 mai ou mardi 23 mai 2023.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h28.

**Aucune remarque n'a été faite lors de la réunion du mardi 23 mai 2023**

A PONCINS, le 23 mai 2023

Le Maire,  
Julien DUCHÉ



La secrétaire de séance,  
Maryline CHEMINAL

